



PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction interdépartementale des routes Atlantique

Monsieur Patrick BONNIN
Président de l'ASCE 33

Cité Administrative B.P. 90
33090 BORDEAUX Cedex

Olivier VERNIEUWE

Responsable du cabinet de direction
olivier.vernieuwe@developpement-durable.gouv.fr
05 57 81 65 35

Bordeaux, le **18 AVR. 2024**

En réponse à votre demande du 15 avril 2024, je vous informe que j'accorde une autorisation spéciale d'absence, aux agents DIRA basés en Gironde (siège, district de Gironde, CEI de Mios, de Villenave et de Lormont, CIGT) ainsi que ceux du CEI de Montlieu, afin qu'ils puissent participer à l'assemblée générale de l'ASCE qui se déroulera le :

**jeudi 16 mai 2024
à partir de 9h00
à la salle 206 – avenue du docteur Schinazi à Bordeaux**

Les agents devront en informer leurs responsables d'unités suffisamment tôt pour qu'ils puissent vérifier qu'aucune nécessité de service ne s'oppose à cette absence.

L'utilisation des véhicules de service n'est pas inscrite dans les moyens de fonctionnement des ASCE.

Pour le directeur et par délégation,
Le secrétaire général


Sylvain DIEMER